

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

cique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M21- 0006560

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

1581

Société :

94527

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

LIDARY MOSTAFA

Date de naissance :

10/03/1953

Adresse :

5 Rue ABDELHAK AL KADMIRI

Ville :

CASABLANCA

Téléphone :

0661321257

Total des frais engagés : 6810.00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 07/09/2021

Nom et prénom du malade : LIDARY mostafa

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Episclerite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



BELIEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07-09-21	CS		300,00	
15/09/21 CS		CA	Dr. ABDESLAM AITIHO Prise en charge de cinquième interne	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>Pharmacie du Complexe sportif Dr. Kadri Hassan fatima 63, Rue Mamoun Mohamed Casablanca - Tél.: 05 22 36 05 07</p>	07/09/2021	92,00 dhs X

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>LABORATOIRE DU COMPLEXE DR KADIR THASSANI FATIMA SPORTIF</i>	8/9/21	B3350x1.34	LABORATOIRE DU COMPLEXE DR KADIR THASSANI FATIMA SPORTIF Tel / Fax : 0522-94-53-73
<i>LABORATOIRE DU COMPLEXE DR KADIR THASSANI FATIMA SPORTIF</i>	16/9/21	TR + P.C.15 B1380x1.34	4510,- DA 2000,- DA

AUXILIAIRES MÉDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

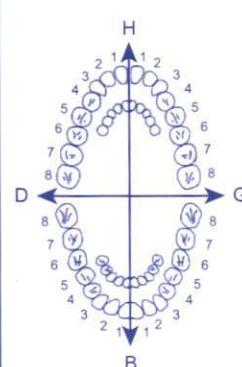
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

وصفة طبية
Ordonnance

Casablanca, le :

15/09/2021

M' LIDARY Noslej

1/ AAN

2/ Ac anti DNA nég.

3/ Kit ECT complet

LABORATOIRE DU COMPLEXE
SPORTIF
DR KADIRI HASSANI FATIMA
Tel / Fax : 0522 39 53 73

4/ VS

5/ FR (Jaune rhumatoïde)

6/ Ac anti CCP

Dr. Abdellah Maitlo
Professeur de médecine
Diplômé de la Faculté de médecine tropicale.
Tél : 0522 37 70 56 41
Hôpital International Cheikh Khalifa
LAQUIMA SOUKAINA
MÉDECIN INTERNE

Dr. Abdelhamid NAITLHO
Professeur Titulaire de Médecine Interne
Ex-Médecin Colonel

- Spécialiste du Val de Grâce à Paris
- Diplômé de médecine Tropicale (Université Paris V)
- Diplômé de Sidénologie (SIDA) Université de Nice SOPHIA ANTIPOLIS
- Diplômé de l'institut Supérieur de Communication et de Management Médical (Paris X)
- Médecin Agrée Auprès des Nations Unies
- FMC en Cancérologie (Villejuif-IGR)
- Appliqué en Médecine Navale (TOULON NAVAL)

Le 7/9/2021
Casablanca , le :

MARY nostafa

- Quantifum
- VDRL-TPHA
- Glycémie à jeun
- Sérologie CATANY DIA
- Aghabs
- Ac anti VHC
- ECA (Enzyme)
- Covari de l'antidiabetique
- Calorimétrie
- HbM - HSV

LABORATOIRE DU COMPLEXE
SPORTIF
DR KADIRI HASSANI FATIMA
Tél/Fax 0522 39 53 73



Laboratoire d'analyses médicales du Complexe Sportif

مختبر التحاليلات الطبية للمركب الرياضي

Dr KADIRI HASSANI Fatima
Pharmacien biologiste
Diplômée de l'université de Lille II France

INP:093003150

ICE:001678888000064

Facture 51741

Le : 16/09/2021

Analyses effectuées le: 16/09/2021

Pour.....: **Mr. LIDARY MOSTAFA**

Sur prescription du : Dr NAIT LHO ABDELHAMID

Code.....: 0004517



Organisme.....: **CLIENT DE PASSAGE**

Bilan:

AAN=B200 ADNA=B150 VS=B30 LATEX=B60
WAR=B40 CCP=B300 ECT=B350 AANS=B250

Total : B 1380

Montant Net : 2000.00 Dh

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

DEUX MILLES Dhs 00 Cts

LABORATOIRE DU COMPLEXE
SPORTIF
DR KADIRI HASSANI FATIMA
Tel / Fax : 0522 39 53 73

⌚ Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 7h45 à 18h30 / le samedi de 7h45 à 12h30

📞 Tél. : 05 22 39 53 73 / 06 62 79 43 88 - Fax.: 05 22 39 53 73 📩 laboratoireducomplexe@gmail.com

📍 63, Rue Mamoun Mohamed - Mâarif - Casablanca



Laboratoire d'analyses médicales du Complexe Sportif

مختبر التحاليل الطبية للمركب الرياضي

Dr KADIRI HASSANI Fatima
Pharmacien biologiste
Diplômée de l'université de Lille II France

Facture 51636

Le : 08/09/2021

Analyses effectuées le: 08/09/2021

Pour.....: **Mr. LIDARY MOSTAFA**

Sur prescription du : Dr NAIT LHO ABDELHAMID

Code.....: 0004517



Organisme.....: **CLIENT DE PASSAGE**

INP:093003150

ICE:001678888000064

Bilan:

VDRL=B20 TPHA=B50 GLY=B30 HBS=B120
AHCV=B300 CA=B30 PHOS=B40 CHLAM=B180
CHLAS=B180 QUANT=B1500 ECA=B300 HSV=B200
HSV=B200 HSV=B200

Total : B 3350

Montant Net : 4510.00 Dh

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

QUATRE MILLE CINQ CENT DIX Dhs 00 Cts

LABORATOIRE DU COMPLEXE
SPORTIF
(DR KADIRI HASSANI FATIMA)
Tél / Fax : 05 22 39 53 73

⌚ Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 7h45 à 18h30 / le samedi de 7h45 à 12h30

📞 Tél. : 05 22 39 53 73 / 06 62 79 43 88 - Fax.: 05 22 39 53 73 📩 laboratoireducomplexe@gmail.com

📍 63, Rue Mamoun Mohamed - Mâarif - Casablanca



Laboratoire d'analyses médicales du Complexe Sportif

مختبر التحاليل الطبية للمركب الرياضي

Dr KADIRI HASSANI Fatima
Pharmacien biologiste
Diplômée de l'université de Lille II France

Référence : 1091679
Mr. LIDARY MOSTAFA

16/09/2021



Médecin: **Dr. NAIT LHO ABDELHAMID**

HEMATOLOGIE

Analyses	Résultats	Unités	Normes	Antécédents
----------	-----------	--------	--------	-------------

Vitesse de Sémentation

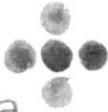
1ère Heure	7	mm	(2 à 10)	4 (18/08/21)
2ème heure.....	17	mm	(5 à 20)	15 (18/08/21)

IMMUNOLOGIE

FACTEURS RHUMATOIDES :

F.R. Latex.....	<8	UI/ml	(< à 8 UI/ml)
Waaler Rose	<8	UI/ml.	(< à 8 UI/ml)

LABORATOIRE DU COMPLEXE
SPORTIF
DR KADIRI HASSANI FATIMA
TEL / FAX: 0522 39 53 73



Biogiste Responsable : Sylvie Cado

Biologistes Médicaux

H. Belaouni	A. Ganon
L. Verdurme	S. Haim-Boukobza
J-M. Costa	P Kleinfinger
M-M. Coude	I. Lacrdix
S. Serero	L. Lohmann
S. Defasque	S. Mehlal Sedkaoui
F. Floch	B. Roquebert
M. Perret	

A. Valeri
S. Samaan
S. Schmit
S. Trombert
D. Trost (Biogiste Généticien)
M. Valduga
I. Lanois

G /w 994-101 /s 994-101

**LIDARY
MOSTAFA**

Né(e) le 10.08.1953

Sexe : M

Dossier n° : 21V0763225

**LABM DU COMPLEXE SPORTIF
DR FATIMA KADIRI HASSANI
63 RUE MAMOUN MOHAMED "MAARIF"
20000 CASABLANCA
MAROC**

Transmis par LABM DU COMPLEXE SPORTIF

Vos références : INMA1155917 07902

Enregistré le : 18.09.2021 Edité le : 22.09.2021

Ex envoyé(s) au(x) : Laboratoire

• AUTO-ANTICORPS ANTI-NUCLEAIRES (I.F.I.)

Prélèvement : 16.09.2021 Sérum 10h 00

80

Aspect Moucheté

Sur cellules HEp2, le seuil significatif, variable en fonction de l'âge, se situe au delà de 80 pour un patient adulte.

• AUTO-ANTICORPS IgG ANTI-ADN NATIF (FEIA)

Réactif : EliA dsDNA (Thermo Fisher Scientific)

Prélèvement : 16.09.2021 Sérum 10h 00

<10 IU/ml

N : < 10

INTERPRETATION :

< 10 IU/ml	: Négatif
10 - 15 IU/ml	: Taux limite
> 15 IU/ml	: Positif

• AUTO-ANTICORPS ANTI-ANTIGENES NUCLEAIRES SOLUBLES (ENA DEPISTAGE) (FEIA)

Réactif : ELIA Symphony

Prélèvement : 16.09.2021 Sérum 10h 00

Ratio

0,1

N : < 1,1

Recherche négative.

La recherche a été effectuée de manière simultanée pour les auto-anticorps suivants: SSA/Ro, SSB/La, Sm, U1RNP, Jo1, Scl70 et centromère.



Biogiste Responsable : Sylvie Cado

Biologistes Médicaux

H. Belaouni A. Ganon
L. Verdurme S. Haim-Boukobza
J-M. Costa P. Kleinfinger
M-M. Coude I. Laeroix
S. Serero L. Lohmann
S. Defasque S. Mehlaï Sedkaoui
F. Floch B. Roquebert
M. Perret

A. Valeri
S. Samaan
S. Schmit
S. Trombert
D. Trost (Biogiste Généticien)
M. Valduga
I. Lanois

G / w 994-101 / s 994-101

**LIDARY
MOSTAFA**

Né(e) le 10.08.1953

Sexe : M

Dossier n° : 21V0763225

**LABM DU COMPLEXE SPORTIF
DR FATIMA KADIRI HASANI
63 RUE MAMOUN MOHAMED "MAARIF"
20000 CASABLANCA
MAROC**

• **AUTO-ANTICORPS ANTI-PEPTIDES CYCLIQUES CITRULLINES, CCP2 (FEIA)**

Réactif : EliA CCP (Thermo Fisher Scientific)

Prélèvement : 16.09.2021 Sérum 10h 00

<5 U/ml N : < 7

INTERPRETATION :

< 7 U/ml : Négatif
7 - 10 U/ml : Taux limite
> 10 U/ml : Positif

Souad Mehlaï Sedkaoui (01 34 40 20 20)

Compte rendu complet



Laboratoire d'analyses médicales du Complexe Sportif

مختبر التحاليل الطبية للمركب الرياضي

Dr KADIRI HASSANI Fatima
Pharmacien biologiste
Diplômée de l'université de Lille II France

Référence : 10908973
Mr. LIDARY MOSTAFA

08/09/2021



0004517

Médecin: Dr. NAIT LHO ABDELHAMID

Duplicata

EXAMENS SEROLOGIQUES

SERODIAGNOSTIC DES CHLAMYDIAES (IgG) :

Résultat..... : NEGATIF.
Titre..... : 3.1 U/ml (Seuil = 25)

SERODIAGNOSTIC DES CHLAMYDIAES (IgM) :

Résultat..... : NEGATIF.
Titre..... : 2.0 U/ml (Seuil = 25)

SERODIAGNOSTIC DE LA SYPHILIS :

V.D.R.L Charbon : NEGATIF.
T.P.H.A..... : NEGATIF.

SERODIAGNOSTIC DE L'HEPATITE B :

(Enzyme Linked Fluorescent Assay) VIDAS

Antigène HBs : NEGATIF.

SERODIAGNOSTIC DE L'HEPATITE C

Résultat..... : NEGATIF.

LABORATOIRE DU COMPLEXE
SPORTIF
DR KADIRI HASSANI FATIMA
Tel / Fax : 0522 39 53 73

⌚ Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 7h45 à 18h30 / le samedi de 7h45 à 12h30

📞 Tél. : 05 22 39 53 73 / 06 62 79 43 88 - Fax.: 05 22 39 53 73 ✉ laboratoireducomplexe@gmail.com

📍 63 Rue Mamoun Mohamed - Mâarif - Casablanca



Laboratoire d'analyses médicales du Complexe Sportif

مختبر التحاليل الطبية للمركب الرياضي

Dr KADIRI HASSANI Fatima
Pharmacien biologiste
Diplômée de l'université de Lille II France

Référence : 10908973

08/09/2021

Mr. LIDARY MOSTAFA



0004517

Médecin: Dr. NAIT LHO ABDELHAMID

BIOCHIMIE SANGUINE

Analyses	Résultats	Unités	Normes	Antécédents
Glycémie à Jeûn.....: 0.94		g/l	(0.75 à 1.10)	0.91g (27/10/20)
Calcium.....: 81		mg/l	(86 à 103)	87mg (25/02/15)
Phosphorémie: 38		mg/l	(26 à 45)	31mg (21/06/19)

LABORATOIRE DU COMPLEXE
SPORTIF
DR KADIRI HASSANI FATIMA
Tél / Fax : 05 22 39 53 73

⌚ Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 7h45 à 18h30 / le samedi de 7h45 à 12h30

📞 Tél. : 05 22 39 53 73 / 06 62 79 43 88 - Fax.: 05 22 39 53 73 ✉ laboratoireducomplexe@gmail.com

📍 63, Rue Mamoun Mohamed - Mâarif - Casablanca



Biogiste Responsable : Sylvie Cado

Biologistes Médicaux

H. Belaouni
L. Verdumre
J-M. Costa
M-M. Coude
S. Serero
S. Defasque
F. Floch

A. Ganon
S. Haim-Boukoba
P Kleinfinger
I. Lacroix
L. Lohmann
S. Mehlaï Sedkaoui
B. Roquebert

A. Valeri
S. Samaan
S. Schmit
S. Trombert
D. Trost (Biogiste Généticien)
M. Valduga
I. Lanois

G /w 994-101 /s 994-101

LIDARY
MUSTAFA

Né(e) le 10.08.1953

Sexe : M

Dossier n° : 21V0633371

LABM DU COMPLEXE SPORTIF

DR FATIMA KADIRI HASSANI
63 RUE MAMOUN MOHAMED "MAARIF"
20000 CASABLANCA
MAROC

Transmis par LABM DU COMPLEXE SPORTIF
Vos références : INMA1155913 / 10908973 07902
Enregistré le : 09.09.2021 Edité le : 10.09.2021
Ex envoyé(s) au(x) : Laboratoire

• ENZYME DE CONVERSION DE L'ANGIOTENSINE (Cinétique enzymatique)

Prélèvement : 08.09.2021 Sérum 08h 30

18 U/l

N : 20 à 70

• SEROLOGIE DES INFECTIONS A HERPES SIMPLEX VIRUS 1 ET 2 (HSV1-2)

Prélèvement : 08.09.2021 Sérum 08h 30

Ac anti-HSV1 IgG : CLIA Diasorin

Positif
25,5

Seuil : 1,2

Ac anti-HSV2 IgG : CLIA Diasorin

Négatif
<0,5

Seuil : 1,2

Ac anti-HSV IgM : EIA Biorad

Négatif
<0,8

Seuil : 1,2

Présence d'IgG anti-HSV1.

Patient(e) immunisé(e).

Résultats à interpréter en fonction du contexte clinique.

En cas de suspicion d'infection active, une recherche directe du virus par PCR est à privilégier.

Fabienne Floc'h (01 34 40 20 20)

Compte rendu complet



Biogiste Responsable : Sylvie Cado

Biologistes Médicaux

H. Belaouni A. Ganon
 L. Verdurne S. Haim-Boukobza
 J-M. Costa P. Kleinfinger
 M-M. Coude I. Lacroix
 S. Serero L. Lohmann
 S. Defasque S. Mehlal Sedkaoui
 F. Floch B. Roquebert

A. Valeri
 S. Samaan
 S. Schmit
 S. Trombert
 D. Trost (Biogiste Généticien)
 M. Valduga
 I. Lanois

G / w 994-101 / s 994-101

LIDARY

MOSTAFA

Né(e) le 10.08.1953

Sexe : F

Dossier n° : 21V0649944

LABM DU COMPLEXE SPORTIF
DR FATIMA KADIRI HASSANI
63 RUE MAMOUN MOHAMED "MAARIF"
20000 CASABLANCA
MAROC

Transmis par LABM DU COMPLEXE SPORTIF

Vos références : INMA1155912 / 10908973 07902

Enregistré le : 10.09.2021 Edité le : 13.09.2021

Ex envoyé(s) au(x) : Laboratoire

• DOSAGE DE L'IFN gamma POUR LE DIAGNOSTIC DES INFECTIONS TUBERCULEUSES (EIA)

LIAISON®QuantiFERON®-TB Gold Plus

Prélèvement : 08.09.2021 Plasma 08h 30

TB1	0,15 UI/ml	N : < 0,35
TB2	0,00 UI/ml	N : < 0,35
Mitogène	>10,00 UI/ml	
Nul	0,25 UI/ml	N : <= 8

Absence d'IFN gamma peu compatible avec une infection tuberculeuse. Résultat à interpréter en fonction du contexte clinique et épidémiologique.

Selon les recommandations de mai 2019 du Haut Conseil de la Santé Publique, le test est indiqué :

. Diagnostic de l'infection tuberculeuse latente (ITL) :

. Dépister et traiter l'ITL des sujets en contact étroit avec des patients contagieux.

. Enfants et adolescents :

Dépister tout enfant ou adolescent jusqu'à 18 ans partageant le domicile et/ou ayant des contacts rapprochés et répétés avec un cas de tuberculose pulmonaire. Tout enfant de de 5 ans ayant un contact avéré, même de courte durée, avec un cas de tuberculose pulmonaire.

Chez l'enfant de moins de 5 ans exposé à un cas de tuberculose maladie (TM) d'origine pulmonaire, un test IGRA (Interferon Gamma Release Assay) est recommandé à place de l'Intra Dermo Réaction à la tuberculine (IDR).

. Migrants :

Dépister et traiter l'ITL chez les enfants et les adolescents migrants en provenance de pays avec une incidence supérieure ou égale 40/100 000 jusqu'à 18 ans le plus tôt possible après arrivée en France.

Dépister et traiter l'ITL chez les adultes de 18 à 40 ans en provenance d'un pays d'incidence supérieur ou égal 100/100 000 arrivés en France depuis moins de 5 ans si immunosuppression sous-jacente, si contact avec des enfants de moins de 18 ans, si travail dans une collectivité d'enfants ou en milieu de soins.

. Professionnels de santé :

-Lors de l'embauche ou de l'affectation au sein d'un établissement :

Réaliser un test IDR de référence, ou IGRA chez les sujets vaccinés par le BCG, pour tout soignant et étudiants des filières de formation en santé.

Dépister l'ITL et la tuberculose maladie (TM) chez les professionnels de santé provenant d'un pays de forte endémie tuberculeuse (supérieur ou égal 100/100 000) le plus tôt possible après leur arrivée en France.

-En cas d'exposition à des cas de TM contagieux, dépister et traiter l'ITL.

. Personnes vivant avec le VIH : Dépister systématiquement une ITL lors de la découverte d'une infection par le VIH quel que soit le nombre de CD4 et le pays d'origine.

Privilégier les tests IGRA. S'assurer en cas de test positif de l'absence de TM avant de traiter systématiquement toute ITL.

. Personnes ayant le début d'un traitement immunsupresseur, avant transplantation d'organe solide, avec une insuffisance rénale avancée ou dialysés :

Dépister systématiquement une ITL. Pour les patients ayant la mise sous traitement par anti-TNF alpha privilégier un test IGRA. En cas de test positif, requérir un avis spécialisé pour la décision de traitement de l'ITL et le choix du schéma thérapeutique.

. Personnes vulnérables (SDF, usagers de drogue, incarcérées) : Réaliser un dépistage au cas par cas en cas (provenance d'un pays de forte endémicité, immunosuppression).

2 Diagnostic de la tuberculose maladie :

. Chez l'adulte : l'utilisation des tests IGRA n'est pas recommandée dans le diagnostic de la TM.

. EN CAS DE RESULTAT INDETERMINE D'UN TEST IGRA, UN DEUXIEME IGRA DOIT ETRE REALISE AVEC UNE AUTRE TECHNIQUE.

Sabine Trombert-Paolantoni (01 34 40 20 20)

Compte rendu complet